

# Madagascar : Survol hebdomadaire de presse francophone n°20 (du 16 au 22 mai)

## La crise politique

**Arrestation musclée de deux opposants au siège de radio *Fréquence Plus*.** L'intervention, qui a fait 3 blessés et des dégâts matériels, s'est produite à la fin d'un débat contradictoire auquel participaient des représentants des mouvances. Ambroise Ravonison, leader de la « *mouvance légaliste* » a été incarcéré jusqu'à la tenue de son procès, le 27 mai. Les autorités justifient cette arrestation par une demande urgente du tribunal. L'intéressé avait déjà été mis en cause dans l'affaire des « *bombes artisanales* » et pour l'organisation de réunions publiques non autorisées. Il est poursuivi pour outrage envers Andry Rajoelina. Les autorités ont promis une enquête sur les violences et les dommages subis. La ministre de la Communication a condamné la manière dont cette intervention s'était déroulée. RSF a déclaré soutenir les journalistes victimes de règlements de comptes politiques. L'ambassadeur des Etats-Unis a tenu des propos sévères à l'encontre du régime. Le « *Mouvement des ecclésiastiques* » a condamné les violences commises et les atteintes aux droits de l'homme. L'ambassadeur de France réclame « *plus de lumière sur cette affaire* » dans laquelle un ressortissant français est impliqué, Ambroise Ravonison possédant la double nationalité.

**Le CCOC exige la formation d'un gouvernement de techniciens.** Il invite les politiques, incapables de trouver une issue à la crise, à abandonner tous les postes des institutions de la Transition. Il rappelle que selon la Charte de l'UA, « *les auteurs de prise de pouvoir anticonstitutionnelle ne doivent, ni diriger un pays, ni se présenter aux élections* ».

**Les délais prévus dans la feuille de route de la HAT ne sont pas réalistes,** selon le constitutionnaliste Jean-Eric Rakotoarisoa, qui met en question l'autonomie de la CENI. Le Kmf/Cnoe redoute une contestation des résultats du référendum constitutionnel, la convocation des électeurs ayant eu lieu avant que le texte ne soit élaboré et publié.

**HAT : non à Pretoria II et à Joachim Chissano.** Une intense campagne médiatique vise à mettre en cause l'impartialité du médiateur et à discréditer son action. Les USA auraient confirmé à Marc Ravalomanana qu'ils continuent à appuyer la médiation conduite par celui-ci et ils auraient fait part de leur opposition à la « *feuille de route* » de la HAT. L'ambassadeur des Etats-Unis se prononce en faveur d'une nouvelle rencontre à Pretoria. Le texte d'un projet d'accord a été élaboré par la médiation et remis aux 4 mouvances par des émissaires de Jacob Zuma. Ils ont été invités à faire connaître très rapidement leurs observations. Le texte et la perspective de la reprise des négociations semblent convenir aux opposants mais les membres de la HAT ont refusé catégoriquement une nouvelle rencontre. Andry Rajoelina donne l'impression d'avoir définitivement tourné la page. Seule la pression internationale (et française ?) pourrait le faire céder.

**Mutinerie au sein de la FIGN, appel à la population « pour se battre contre les injustices ».** Des éléments de la FIGN conduits par le lieutenant-colonel Raymond Andrianjafy ont appelé la population et les mouvances d'opposition à les rejoindre au Mausolée national proche de leur caserne de Fort Duchesne. Cet appel a coïncidé (hasard ou non ?) avec la manifestation que prévoyait d'organiser le « *Mouvement des ecclésiastiques* » qui n'avait pas trouvé de lieu pour son rassemblement.

**Les forces de sécurité ont maté la rébellion de la FIGN au terme d'une journée de violents affrontements qui ont fait 4 morts et une quinzaine de blessés.** La connexion redoutée par le pouvoir entre les mutins et les manifestations de contestation du « *Mouvement des ecclésiastiques* » s'est produite et a conduit à de violents affrontements armés entre les forces de l'ordre et une poignée d'éléments rebelles de la FIGN. Le lieutenant-colonel Randrianjafy s'est rendu et serait entre les mains de la section de recherche criminelle, avec 6 autres comparses. Coïncidence ou pas, ces troubles se sont produits alors que des émissaires de la médiation sont présents à Madagascar pour préparer une nouvelle rencontre.

**Radio *Fahazavana* [propriété de la Fjkm et proche de Marc Ravalomanana], qui avait lancé des appels au rassemblement, a été attaquée et perquisitionnée, elle est réduite au silence.** Des journalistes et des techniciens ont été arrêtés pour « *incitation à la rébellion* ». Selon les autorités, elle hébergeait l'émetteur d'une station pirate.

**Le « *Mouvement des ecclésiastiques* » a été sévèrement touché.** Un pasteur est décédé et un autre placé sous mandat de dépôt. La HAT demande à la Fjkm de se désolidariser des agissements de ces

pasteurs « *qui mélangent Bible et argent de Ravalomanana* ». L'avocat de la défense dénonce le fait qu'on essaie d'établir un lien de causalité entre la mort d'hommes durant l'affrontement meurtrier de Fort-Duchesne et les informations diffusées par la radio et ses journalistes.

**Suite à ces événements, les 3 mouvances ont lancé un appel à la communauté internationale** pour qu'elle sanctionne plus sévèrement les dirigeants de la HAT et fasse pression pour que « *Pretoria II* » se tienne. Elles demandent la participation des forces armées.

« ***Cette intrusion des militaires dans la vie politique commence à prendre un tour inquiétant pour l'avenir de la démocratie malgache*** », écrit le SeFaFi dans un communiqué.

**Madagascar au Sommet Afrique - France du 31 mai ? Paris demande l'avis de la Sadc.** Jacob Zuma et Joseph Kabila, actuel président de la Sadc, considèrent que « *la présence malgache devrait être conditionnée par l'application d'un accord consensuel entre les mouvances politiques* »

## Droits humains, gouvernance

**Le dossier de la fusillade du 7 février 2009 transmis à la Cour Criminelle Ordinaire.** La Chambre d'accusation a transmis l'affaire à la CCO. Le procès devrait se tenir le 23 juin. L'association des victimes AV7 va décider de la suite à donner à la coopération avec des avocats étrangers. 135 personnes se sont constituées parties civiles et 33 témoins ont été auditionnés. Un relevé des communications par portable a été demandé à une société de téléphonie mobile. Suite aux événements de Fort Duchesne, un mandat d'arrêt international a été délivré par le doyen des juges à l'encontre de Marc Ravalomanana.

**1.260 enfants disparus dans la capitale. 72% sont victimes de maltraitance familiale.** La plupart des disparitions sont intervenues durant la crise de 2009 qui a créé un environnement propice au non-respect des valeurs de la vie familiale. Seule la moitié des enfants disparus à Antananarivo a été identifiée. Pour le Syndicat des professionnels en travail social, ils sont exposés à de nombreux dangers si aucune mesure n'est prise dans les plus brefs délais. Certains travaillent au Liban sans autorisation ni accord parental. La « *journée des enfants disparus* » sera célébrée le 25 mai.

« ***Les écoles catholiques sont sévèrement concernées par les effets de la crise*** », déclare le vicaire général du diocèse d'Antananarivo, qui déplore que la crise perturbe aussi les relations et la cohabitation entre élèves. Beaucoup de parents ne sont plus en mesure de payer les frais de scolarisation de leurs enfants. 614 écoles sont enregistrées dans le diocèse. 145.000 élèves fréquentent les 416 établissements sous le contrôle de la Direction diocésaine.

**Marchés publics. Les ministères victimes de faussaires.** Le directeur du Trésor dénonce l'existence de réseaux qui confectionnent des faux documents liés à des marchés publics. Il confirme que l'Etat s'est laissé abuser sur une grande échelle par des fournisseurs ou des entreprises qui présentent des factures fictives ou « *surgonflées* ». Il dénonce l'existence de réseaux de complicités. Ces malversations seraient à l'origine de la hausse inexplicée du volume des marchés publics.

## Actualité économique et sociale

**Crise politique, anarchie économique.** 20% des industries locales risquent de fermer si aucune mesure n'est prise contre les importations sauvages. Le président du Syndicat des Industries de Madagascar met en cause le pouvoir, incapable, selon lui, de faire appliquer la réglementation. Il alerte aussi sur les risques encourus par les consommateurs. « *Les investisseurs ont une grande crainte dans leur environnement économique* » ajoute le président du syndicat, qui dénonce l'insécurité qui règne dans le pays.

**Maintien des programmes à caractère humanitaire de la Banque mondiale.** La mesure d'exception est justifiée par la nécessité de préserver les acquis humains et physiques de certains de ses projets. Elle entre dans le cadre des dispositions de la Banque concernant les relations avec les gouvernements de facto. Depuis le 17 mars 2009, la BM a déjà procédé à des décaissements pour des composantes de projets ayant des implications directes sur la situation des populations (VIH/Sida, nutrition, sécurité alimentaire, protection de l'environnement). Le portefeuille de la Banque mondiale est constitué de 16 projets représentant un engagement de 1 milliard de dollars, dont environ 330 millions restent à décaisser. Dans le secteur de l'éducation, la Banque a obtenu le transfert de 15 millions de dollars à l'UNICEF dans le cadre du programme Éducation pour tous, qui pourra ainsi se poursuivre encore quelques semaines.